

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

Présents : R. MALINVERNO, G. GERBOD, O. PERRAD, J. FOURNIER, F. JOBARD, E. PROST-ROMAND, A. JACQUET, X. CHAUVIN, M. GUYON, J. MOREL, M. DURAFFOURG, C. GENIN

Excusés : D. DODANE et J. PARET

Absents : O. COURROUVILLE

Secrétaire de séance : Fabienne JOBARD

Convocation du 24 mai 2018

Le conseil municipal approuve le dernier compte rendu municipal, à l'unanimité et nomme Fabienne JOBARD comme secrétaire de séance.

1) Intervention de la Gendarmerie pour la participation citoyenne

Le Major Fabrice LACROIX, de la Gendarmerie de Morez, explique qu'il y a une forte recrudescence de cambriolages en ce moment : 14 cambriolages et tentatives sur Morbier et Bellefontaine.

La Gendarmerie propose que des élus ou des habitants de Bellefontaine volontaires soient des référents, des intermédiaires entre la Gendarmerie et la population. Les échanges se feraient par mails ou lors de rencontres tous les 6 mois (ou plus s'il n'y a rien à signaler).

Morbier a mis cette opération en place. La Gendarmerie demande si la commune désire y adhérer et la contractualiser dans une convention.

Le conseil délibérera sur ce sujet au prochain conseil.

2) Coupes de bois

Comme chaque année, l'agent ONF donne les prévisions des coupes de bois.

Les parcelles 11, 12, 13 et 23 ont été ciblées pour les ventes de juin et septembre à Champagnole et Levier. Au global les recettes seraient de l'ordre de 50 000 € avec environ 20 000 € de dépenses, soit un prévisionnel (sauf à parfaire ou à diminuer) de 30 000 € net à encaisser en 2018.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité et le conseil autorise, à l'unanimité, le maire à signer la délibération correspondante et tous documents afférents à cette affaire.

3) Gardiennage église : Jacques MOREL remplacé par René BEJANNIN

M. Jacques MOREL, actuel gardien de l'église, qui s'occupe du chauffage et de l'ouverture et fermeture de la porte a donné sa démission au Maire pour raison de santé.

M. René BEJANNIN s'est proposé pour le remplacer : il sera donc nommé à compter du 1^{er} juillet 2018 et recevra une indemnité nette de 68.60 € par trimestre et une fois par an en juin, une indemnité de 474.22 € (révisée annuellement avec un barème donné par la Préfecture).

Le conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à signer la délibération correspondante et tout autre document afférent à cette affaire.

4) Emprunt CDC presbytère

Les premiers travaux préalables à la réhabilitation de l'ancien presbytère ont commencé.

Ce mardi 29 mai, le sondage du sol a été effectué. Le permis de construire est en cours.... Les appels d'offre auront lieu après l'obtention du permis de construire. Les gros travaux devraient en principe, débuter en fin d'année 2018. La fin des travaux est prévue fin 2019, début 2020.

Les premières factures d'honoraires ont été réglées, soit en 2016 : 2 772 € pour SICA, en 2017 : l'entreprise B2EC pour 1 272 € et SICA pour 16 429.20 € et en 2018 12 474.44 € pour SICA, soit un total global à ce jour de 32 947.64 €.

Le prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations doit être contracté pour pouvoir payer les travaux futurs dans les conditions suivantes : emprunt sur 30 ans (au lieu de 35 ans) de 400 000 €, avec un taux d'intérêt actuariel annuel au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,60 %. Les échéances annuelles seraient de 16 303.68 € avec une 1^{ère} échéance au 18/04/2020.

Durée de préfinancement : 12 mois maximum.

Les subventions s'élèvent à 245 914 € .

Le Maire déplore cependant la lenteur du déroulement de ce projet...

Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à signer la délibération correspondante à cet emprunt à la caisse des dépôts et tous documents afférents à cette affaire.

Comptes rendus divers et questions diverses

- 1) M. Gilles YVETOT, directeur de l'école, a transmis un courrier de remerciements au conseil municipal de la part des enfants ayant participé au voyage ainsi que du personnel enseignant, pour la subvention de 1.050 € accordée pour le séjour à Brannay.

Ce voyage s'est très bien passé et va laisser un très bon souvenir aux enfants.

- 2) M.Olivier PERRAD indique que le panneau lumineux a été installé et qu'il peut diffuser des informations communales, intercommunales ou émanant des associations. Les messages sont à envoyer à M.Olivier PERRAD ou M.Gérard GERBOD , gestionnaires de ce support d'informations.

Il convient de préciser que ce panneau ne peut, en aucun cas, servir de support publicitaire.

- 3) Le parquet de la salle des fêtes va être poncé et vitrifié cet été par l'entreprise PICARD (montant : 3.800 € TTC).

La salle des fêtes sera donc indisponible du 6 au 25 Août.

- 4) Montée en débit : Une réunion sur le terrain a eu lieu il y a 15 jours : une armoire (nœud de répartition) va être installée vers l'usine Girod et une autre vers l'école. Les travaux de mise en service devraient être terminés au 2ème semestre 2019, d'après les indications fournies par les intervenants.

- 5) Des travaux de mise aux normes électriques aux téléskis vont être réalisés avec une nouvelle armoire électrique (SMDT)

- 6) Les travaux d'élagage d'arbres à proximité des lignes électriques par GRDF interpellent des élus qui trouvent qu'ils sont faits sans précaution et à la va-vite...

- 7) Plainte pour bruits de voisinage sur le city (aire de jeux) : la musique avec un fort volume et les écarts de langage sont une gêne pour les clients du restaurant et des habitations alentours et ne sont donc pas permis.

Le Maire demande à ce que les parents soient responsabilisés.

- 8) Nouvelle station de traitement des eaux. : Gérard GERBOD explique que le permis de construire étant acté, les travaux de mise aux normes de la station de traitement des eaux ont débuté début mai. Ces travaux d'un montant de plus de 2 millions d'euros, sont engagés par le Syndicat des Eaux du Lac de Bellefontaine dont Gérard GERBOD est le président. La nouvelle station de traitement fonctionnera sur le principe d'une première filtration d'entrée aux charbons actifs. Maîtrise de la turbidité et des cyanobactéries (cause de la présence d'ammonium). Le nouveau traitement agira sur les teneurs en aluminium. Cette nouvelle usine

représente un lourd investissement pour notre Syndicat et nécessite un processus de traitement poussé au regard des caractéristique de captage en eaux brutes. Les boues de largage à destination de la station d'assainissement de Morez passerons de 26 000 à 2 000 m³/an.

- 9) L'épave de voiture du parking face à l'usine Girod a finalement été enlevée , suite à une lettre recommandée adressée par le Maire au propriétaire , suivie d'un arrêté d'autorisation d'enlèvement .

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures.

Fait à Bellefontaine, le 14 juin 2018